

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 3 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois de juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mmes Michèle DUCROT, Nelly MIQUET-SAGE, Madeleine PALACIOS, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
M. Jean-Marc GROFF, Mme Joëlle TIBURZIO, Administrateurs.

Date de convocation : 27 mai 2024
Administrateurs en exercice : 11
Présents et représenté : 8

Mme Brigitte VULLIET, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

N° 2024/006 - BUDGET 2024 DU CCAS – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Mme Michèle FAVRE D'ANNE informe les membres du Conseil d'administration que la nouvelle norme comptable M57 oblige désormais la proratisation des amortissements des immobilisations acquises en cours d'année.

Ainsi, pour les quelques nouvelles immobilisations mises en service depuis le 1^{er} janvier 2024, leur amortissement n'étaient pas prévus au budget primitif 2024.

Ce surplus d'amortissement s'élève à 400 euros.

Afin d'équilibrer cette décision modificative, il est prévu d'augmenter de 400 euros les dépenses informatiques, en section d'investissement.

En section de fonctionnement, l'équilibre serait réalisé en diminuant la ligne des subventions.

Les mouvements budgétaires par compte sont retracés dans le tableau suivant :

.../...

DECISION MODIFICATIVE N° 1 CCAS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811-4221 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-85748-420 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	400,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-28188-4221 : Amort. autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €
D-21838-420 : Autre matériel informatique	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	400,00 €	0,00 €	400,00 €
Total Général		400,00 €		400,00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n°1 telle que proposée ci-dessus.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 11 juin 2024

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Brigitte VULLIET

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **20 JUIN 2024** ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **21 JUIN 2024**

THÔNES, le

21 JUIN 2024

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET